



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands



MINISTRY OF
FOREIGN AFFAIRS
OF DENMARK
Danida

Expériences et apprentissages du projet PREVENIR

TISSER LA PAIX AU CŒUR DES COMMUNAÎTÉS



Capitalisation des pratiques de médiation
humanitaire et endogène au Niger



Remerciements

Le travail d'enquête et d'analyse à l'origine de cette publication a été rendu possible grâce au soutien du [Ministère des Affaires Étrangères du Royaume des Pays-Bas \(MINBUZA\)](#) et de [l'Agence Danoise pour le Développement International \(DANIDA\)](#), dans le cadre du projet PREVENIR.

Nous remercions également les équipes de Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) et les partenaires du projet pour leur contribution tout au long du processus de capitalisation.

Enfin, et surtout, notre reconnaissance s'adresse aux hommes et aux femmes des communautés frontalières de Madarounfa et de Téra, qui ont pris part aux entretiens, groupes de discussion et à l'atelier de capitalisation, souvent dans un contexte social et sécuritaire difficile. Nous saluons particulièrement l'engagement des médiateurs endogènes, dont l'expérience, la disponibilité et la connaissance du terrain ont été essentielles à la conduite de cette étude. Nos remerciements vont également aux autorités locales et coutumières des villages concernés, ainsi qu'aux autorités administratives des départements de Maradi et de Tillabéri, dont l'appui a facilité ce travail.

Avertissement

Cette publication a été élaborée par le [Conseil Danois pour les Réfugiés \(DRC\)](#) dans le cadre du projet PREVENIR. Les opinions exprimées dans ce document n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des partenaires financiers du projet.

Ce document est destiné à un usage informatif. Toute reproduction ou diffusion, totale ou partielle, doit mentionner la source. Il ne peut être partagé à des fins commerciales sans l'autorisation préalable de DRC.

En partenariat avec :



Association pour la Redynamisation
de l'Élevage au Niger (A.R.E.N.)



Coordination des ONG et Associations
Féminines Nigériennes (CONGAFEN)

Résumé exécutif

Le projet **PREVENIR** (**P**révention et **R**ésilience pour l'**Avenir**) a été mis en œuvre au Burkina Faso, au Mali et au Niger, trois pays du Liptako-Gourma fortement affectés par l'insécurité, les tensions intercommunautaires et la fragilité institutionnelle.

Dans ce contexte, le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) a mobilisé la médiation humanitaire et la médiation endogène comme leviers stratégiques pour renforcer la cohésion sociale et prévenir les violences. Fondée à la fois sur les principes de neutralité et d'impartialité et sur les savoirs locaux de régulation des conflits, l'approche a permis de créer des espaces de dialogue adaptés aux réalités des communautés.

Cette étude de capitalisation se concentre sur la **mise en œuvre au Niger**, dans les départements frontaliers de Madarounfa (Maradi) et de Téra (Tillabéri), zones particulièrement exposées aux conflits liés aux ressources naturelles, aux litiges fonciers, aux rivalités de chefferie et aux tensions entre communautés hôtes et déplacées.

Au Niger, **28 médiateurs endogènes**, dont 5 femmes, ont été identifiés, formés et accompagnés. Devenus des référents locaux crédibles, ils ont contribué à prévenir et à transformer pacifiquement divers différends grâce à des compétences renforcées en écoute active, gestion des conflits et négociation.

Les résultats documentés mettent en évidence :

- Un renforcement des mécanismes communautaires de gestion pacifique des conflits, perçus comme une alternative crédible aux voies judiciaires ;
- Une amélioration tangible de la cohésion sociale, marquée par la restauration des relations entre communautés autrefois divisées ;
- Une progressive reconnaissance institutionnelle de la médiation, à travers l'implication d'autorités locales, coutumières et administratives, et la collaboration avec le Médiateur de la République ;
- La diffusion d'une culture du dialogue, de la confiance et de la cohabitation pacifique au sein des communautés bénéficiaires.

Ces acquis ont été obtenus malgré des contraintes importantes : insécurité persistante, manque de moyens logistiques, faible participation des femmes et des jeunes, et absence de cadre juridique clair pour formaliser la reconnaissance des médiateurs endogènes.

L'étude met en évidence que, **même dans un contexte difficile, la médiation constitue un outil efficace de prévention des conflits et de cohésion sociale**. Elle documente les pratiques mises en œuvre, les résultats atteints, ainsi que les défis et stratégies d'adaptation déployés. Elle souligne enfin la pertinence d'une approche intégrée, reposant sur la légitimité communautaire, la neutralité et l'ancrage local, et fournit des enseignements précieux pour la pérennisation et l'intégration des dispositifs de médiation dans les politiques publiques de prévention des conflits.

Table des matière

1. Introduction	05
2. Cadre conceptuel & institutionnel	07
3. Contexte d'intervention	09
3.1 Zones géographiques et dynamiques de conflit au Niger	09
3.2 Acteurs impliqués	11
4. Logique d'intervention et activités de médiation	12
4.1 Identification et accompagnement des médiateurs endogènes	12
4.2 Réalisation de médiations communautaires	13
4.3 Mise en place d'espaces de dialogue	14
4.4 Formations, outils et ancrage institutionnel	15
5. Principaux résultats et impacts	16
5.1 Renforcement des mécanismes locaux de gestion des conflits et reconnaissance de la médiation comme alternative à la justice formelle	16
5.2 Amélioration durable de la cohésion sociale	18
5.3 Promotion d'une culture locale du dialogue et renforcement de la confiance	20
6. Défis, obstacles rencontrés et stratégies d'adaptation	21
6.1 Défis liés à l'approach de médiation	21
6.2 Défis et obstacles externes	22
6.3 Stratégies d'adaptation	24
7. Enseignements tirés du projet PREVENIR	26
8. Conclusion, perspectives et pérennisation	28
9. Recommandations	29
10. Portraits de médiateurs	31
Annexe : Liste des médiateurs de Madarounfa et Téra	34

Liste des acronymes

DANIDA	Agence Danoise pour le Développement International (Danish International Development Agency)
DRC	Conseil Danois pour les Réfugiés (Danish Refugee Council)
MINBUZA	Ministère des Affaires Étrangères du Royaume des Pays-Bas (Ministerie van Buitenlandse Zaken)
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PREVENIR	Prévention et Résilience pour l'Avenir

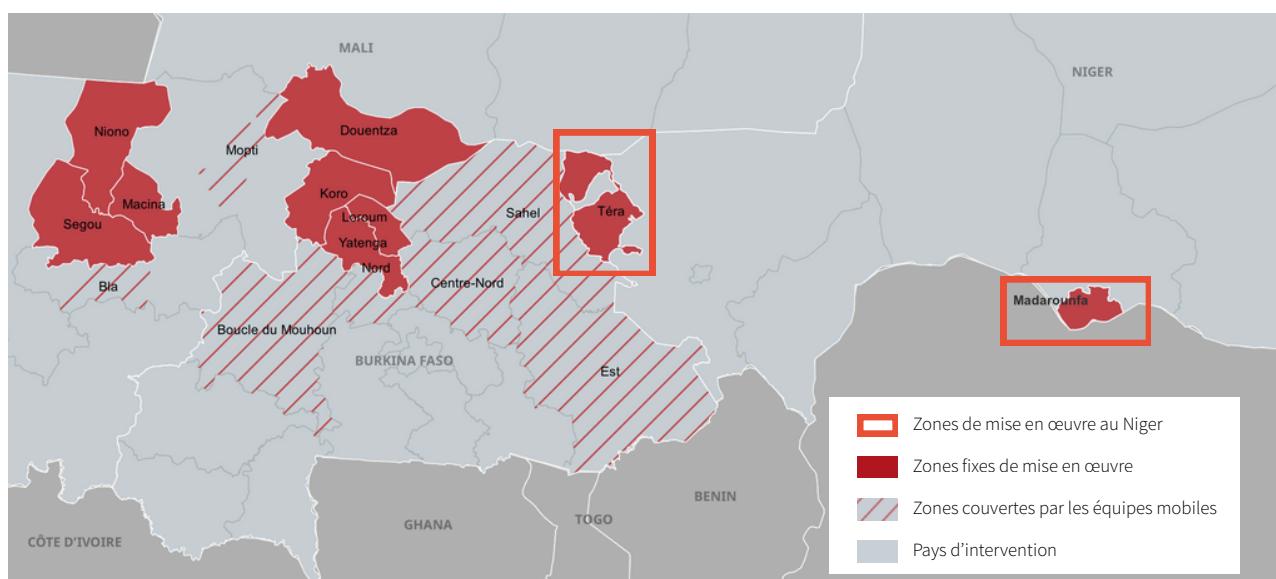
1. Introduction

Dans un contexte de fragilité marqué par des tensions communautaires persistantes, une insécurité chronique et une gouvernance locale parfois limitée, la région du **Liptako-Gourma**, à cheval entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, est confrontée à des défis croissants en matière de cohésion sociale et de prévention des conflits. C'est dans ce cadre qu'a été mis en œuvre le projet PREVENIR (Prévention et Résilience pour l'Avenir), porté par le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) avec l'appui financier du Ministère des Affaires Étrangères du Royaume des Pays-Bas (MINBUZA) et de l'Agence Danoise pour le Développement International (DANIDA).

Le projet PREVENIR avait pour ambition de **réduire les conflits, la violence et leurs impacts sur les communautés vulnérables des zones frontalières**, en particulier dans le Liptako-Gourma et ses zones limitrophes, en articulant deux approches complémentaires. D'une part, une réponse rapide aux risques immédiats de violences inter et intracommunautaires, reposant sur le renforcement des systèmes locaux d'alerte et d'action précoce, la médiation d'urgence et la mise en œuvre de mesures rapides de protection. D'autre part, un travail en profondeur sur les causes structurelles des tensions, telles que les litiges fonciers, l'accès aux ressources naturelles, les modes de gouvernance exclusifs et le manque d'opportunités économiques, afin de prévenir l'escalade et la propagation des violences. Ces deux volets ont été soutenus par une plateforme transversale dédiée à la communication stratégique, au plaidoyer et au développement de partenariats, pour renforcer l'impact et la durabilité des interventions.

Au Niger, le projet s'est déployé notamment dans les départements de **Téra** (région de Tillabéri) et de **Madarounfa** (région de Maradi), deux zones frontalières exposées à des conflits liés aux ressources naturelles, aux déplacements de populations et à des dynamiques inter et intra-communautaires. Dans ces territoires, le projet PREVENIR a soutenu des approches de médiation humanitaire, tout en reconnaissant et en appuyant le rôle clé des médiateurs endogènes issus des communautés locales.

Zones d'intervention du projet PREVENIR



La présente étude de capitalisation a pour ambition de renforcer l'impact des interventions de médiation humanitaire, d'éclairer de futures initiatives, et de favoriser une meilleure intégration des médiateurs endogènes dans les mécanismes de prévention et de gestion des

conflits mis en œuvre par les acteurs humanitaires et de consolidation de la paix. Elle vise à documenter les pratiques expérimentées dans le cadre du projet, à analyser les stratégies d'adaptation développées dans des environnements instables, et à mettre en lumière les résultats perçus au niveau local.

En mettant l'accent sur l'expérience des médiateurs communautaires, cette capitalisation explore la manière dont l'approche de médiation a été appropriée, adaptée et déployée dans différents contextes. Elle identifie également les facteurs de réussite, les contraintes rencontrées et les enseignements utiles pour renforcer l'efficacité et la durabilité des interventions de médiation en contexte de crise.

1.1 Méthodologie

L'étude s'appuie sur une approche méthodologique **mixte**, articulant revue documentaire, entretiens individuels, discussions de groupe et atelier multi-acteurs. Ce dispositif a permis de diversifier les sources d'information, de croiser les perspectives recueillies et de renforcer la robustesse des analyses. En amont de la collecte de terrain, une revue des documents produits par DRC, notamment les rapports de médiation, les alertes précoce et les analyses de contexte, a été réalisée afin d'orienter la réflexion et de préciser les thématiques à approfondir au niveau local.

La collecte d'informations s'est appuyée sur des **entretiens semi-structurés** menés auprès de 27 médiateurs endogènes, répartis entre Madarounfa (15 personnes) et Téra (12 personnes), dont 5 femmes au total. En complément, 226 membres des communautés bénéficiaires ont été consultés à travers des entretiens individuels ou en petits groupes : 166 personnes à Madarounfa et 60 à Téra. Par ailleurs, 11 discussions de groupe ont été organisées afin de recueillir des points de vue collectifs et d'approfondir certains thèmes liés aux pratiques de médiation.

Un **atelier de capitalisation** a ensuite réuni 23 participants issus de différents profils : médiateurs, représentants des communautés, autorités administratives et coutumières, ainsi que membres d'organisations de la société civile impliquées dans la prévention et la gestion des conflits. Cet atelier a permis de confronter les constats issus de la collecte terrain, de les enrichir par des échanges croisés et de formuler des recommandations collectives.

Limites de l'étude : Plusieurs contraintes doivent être prises en compte dans l'interprétation des résultats. L'insécurité persistante dans certaines localités a restreint l'accès à certains sites, limitant les possibilités d'observation directe. La participation des femmes et des jeunes, notamment en tant que médiateurs, reste marginale, ce qui a pu réduire la diversité des points de vue recueillis. Par ailleurs, le cadre institutionnel de certains entretiens ou discussions a pu influencer les réponses formulées. Malgré ces limites, la richesse des données collectées et leur triangulation entre différentes sources permettent de tirer des enseignements robustes et représentatifs des dynamiques observées dans les zones couvertes.

2. Cadre conceptuel & institutionnel

Pour DRC, la médiation représente un levier central pour apaiser les tensions sociales, prévenir les violences et rétablir le dialogue dans des contextes communautaires fragiles et marqués par des dynamiques conflictuelles. Les approches développées s'inscrivent à la fois dans une logique d'intervention humanitaire et dans une reconnaissance des mécanismes endogènes de régulation sociale. Dans le cadre de cette étude, les notions de médiation mobilisées se définissent comme suit.

La médiation humanitaire désigne un processus volontaire et inclusif, au cours duquel une tierce partie neutre et impartiale facilite la communication et la collaboration entre des parties en conflit dans un contexte d'urgence. L'objectif est de répondre à des préoccupations humanitaires et d'accompagner les acteurs vers des solutions qu'ils définissent eux-mêmes, de manière mutuellement acceptable. Ce cadre d'intervention repose sur **dix principes fondamentaux** :

Assister sans conseiller	Questionner sans évaluer
Comprendre sans adhérer	Cadrer sans influencer
Écouter : entendre, voir, ressentir	Partager le processus, vérifier, faire valider
Promouvoir l'inclusion et la participation	Rappeler son rôle, responsabiliser les parties
Sentir le pouls, être dans le moment	Construire et générer la confiance*

La médiation endogène, quant à elle, fait référence aux mécanismes traditionnels ou communautaires de régulation des conflits, portés par des figures locales telles que les chefs coutumiers, religieux, sages ou leaders communautaires. Ces acteurs disposent d'une légitimité sociale et culturelle forte, fondée sur leur connaissance fine du contexte local, leur proximité avec les communautés et leur capacité d'écoute.

Dans le cadre du projet PREVENIR, ces deux formes de médiation ont été combinées de manière complémentaire. DRC a identifié, formé et accompagné des médiateurs endogènes issus des communautés locales, et facilité leur articulation avec les dispositifs de médiation humanitaire portés par ses équipes. L'approche de DRC visait à reconnaître et à appuyer les mécanismes locaux de médiation, tout en renforçant les capacités des acteurs communautaires dans une logique respectueuse des principes humanitaires.

En complément de la médiation, la prévention des conflits constitue un autre pilier essentiel du projet. Elle regroupe l'ensemble des actions visant à anticiper les facteurs de tension et à

les risques d'escalade. Elle repose sur la détection précoce des signaux de crise, le soutien au dialogue local et le renforcement des capacités des communautés à répondre de manière concertée aux situations sensibles.

Dans cette optique, PREVENIR a mis en place des **dispositifs communautaires d'alerte précoce**, structurés autour du signalement de faits à potentiel conflictuels, de leur transmission organisée et d'une analyse rapide pour orienter les réponses. Ces mécanismes ont été déployés dans les zones d'intervention du projet, en articulation étroite avec les efforts de médiation humanitaire et endogène.

Ces quatre dimensions, médiation humanitaire, médiation endogène, alerte précoce et prévention des conflits, forment ainsi l'ossature du projet PREVENIR. Leur articulation a permis de favoriser des interventions à la fois précoces, localisées, légitimes et durables.

Les actions du projet PREVENIR ont été encadrées par plusieurs référentiels méthodologiques et éthiques de DRC, garantissant une intervention contextuellement adaptée, éthique et inclusive. L'**approche sensible au conflit** a constitué un cadre central tout au long du projet, orientant les décisions stratégiques et opérationnelles. Elle a permis d'ajuster en continu les modalités d'intervention en fonction des risques identifiés, à travers des analyses régulières menées sur le terrain. En complément, le principe du **Do No Harm** a servi de ligne directrice pour éviter que les mécanismes mis en place ne génèrent de nouvelles divisions. Le **cadre de protection** de DRC a également permis d'intégrer les enjeux de sécurité, de dignité et de droits, notamment en accordant une attention particulière aux groupes les plus exposés (femmes, jeunes, déplacés, minorités). Enfin, dans une logique d'approche communautaire, les dispositifs de médiation et d'alerte ont été pensés comme des espaces participatifs, favorisant l'expression des communautés et leur implication dans les réponses apportées.

3. Contexte d'intervention

3.1 Zone géographiques et dynamiques de conflit au Niger

Au Niger, le projet a été mis en œuvre dans deux zones frontalières particulièrement sensibles : le département de **Madarounfa** dans la région de Maradi, et le département de **Téra** dans la région de Tillabéri.



Madarounfa : pression foncière, conflits de transhumance et tensions intercommunautaires

Le département de Madarounfa, situé à la frontière avec les États nigérians de Zamfara et Katsina, est caractérisé par une forte densité démographique, une diversité ethnique (Haoussa, Peuls, Touaregs) et des activités économiques dominées par l'agriculture irriguée, l'élevage et le commerce transfrontalier.

Les tensions les plus fréquentes concernent l'accès à la terre, l'utilisation des couloirs de transhumance et le partage des ressources en eau. Ces tensions opposent notamment les agriculteurs sédentaires aux éleveurs transhumants, dans un contexte de raréfaction des ressources aggravé par les changements climatiques. Les différends prennent souvent une tournure communautaire, exacerbée par la méfiance entre groupes ethniques, notamment entre Haoussa et Peuls. La proximité du Nigeria expose également la zone à des risques transfrontaliers : activités criminelles, trafics, enlèvements contre rançon, et infiltrations ponctuelles de groupes armés. Bien que Madarounfa ne soit pas la zone la plus touchée par les violences armées au Niger, ce climat d'insécurité contribue à fragiliser la cohésion sociale et à complexifier la régulation des conflits.

Téra : insécurité armée, instabilité sociale et rivalités d'autorité

Située dans une région fortement affectée par la crise sécuritaire, la zone de Téra — notamment les communes de Téra centre, Méhanna, Kokorou et Diagourou — est confrontée à des dynamiques de violence armée persistantes. La présence de groupes armés non étatiques affiliés à des mouvements jihadistes, les attaques contre les civils, et les déplacements massifs de populations ont profondément perturbé la vie locale et affaibli les mécanismes communautaires de régulation des tensions.

Les conflits y sont multiples : concurrence pour l'accès aux ressources naturelles, tensions intercommunautaires (entre Peuls, Sonrhaï, Touaregs), conflits liés aux sites aurifères artisanaux, mais aussi rivalités liées à la désignation des chefs coutumiers ou à la répartition de l'aide humanitaire. Des dynamiques de marginalisation sociale nourrissent également les tensions, en particulier chez les jeunes, les groupes perçus comme socialement « inférieurs », ou ceux qui dénoncent les inégalités d'accès aux services publics. La consommation de drogues, le chômage élevé et la faiblesse des services de l'État contribuent à un climat d'instabilité.

Enjeux communs aux deux zones

Dans les deux départements, les tensions observées ne se limitent pas à des conflits matériels. Elles sont aussi le reflet de fractures sociales anciennes, souvent exacerbées par les mutations économiques et les effets de l'insécurité. **Les systèmes de caste, la marginalisation des jeunes, la faible inclusion des femmes dans les mécanismes de gouvernance, ainsi que la montée du chômage et de l'exode rural constituent autant de facteurs aggravants.**

L'analyse souligne également la présence de conflits familiaux, intrafamiliaux (héritage, mariage), ou liés à des différends interpersonnels ayant un potentiel de généralisation en tensions communautaires. Ces conflits, parfois invisibles, jouent un rôle déterminant dans la dynamique locale de paix ou de violence. Enfin, les réponses apportées à ces tensions varient selon les localités. Dans certains cas, les structures coutumières parviennent à gérer les différends, tandis que dans d'autres, la perte de légitimité des chefs traditionnels ou leur instrumentalisation politique entrave leur efficacité.

Dans les deux cas, les dispositifs de médiation mis en place par le projet PREVENIR ont visé à répondre à des contextes marqués par la fragilité institutionnelle, l'érosion du tissu social et la faible présence des mécanismes étatiques de gestion des conflits.



Identification des médiateurs endogènes - Madarounfa

3.2 Acteurs impliqués

Les actions de médiation soutenues dans le cadre du projet PREVENIR au Niger ont mobilisé une diversité d'acteurs aux niveaux communautaire, institutionnel et local. Leur implication a été déterminante pour la légitimité, l'efficacité et la pérennité des mécanismes mis en place.

Médiateurs endogène

Au cœur du dispositif se trouvent les médiateurs endogènes, identifiés au sein des communautés selon des critères de reconnaissance sociale, d'expérience et de légitimité. Ces médiateurs, hommes et femmes, ont bénéficié de formations spécifiques dans le cadre du projet, qui ont renforcé leurs compétences en écoute active, analyse de conflit, neutralité, négociation et facilitation. Issus de profils variés, ils ont joué un rôle de proximité essentiel, en assurant la médiation dans des contextes qu'ils connaissent finement, et en s'appuyant sur leur ancrage communautaire pour faciliter l'acceptation du processus.

Autorité administratives et coutumières

Les autorités administratives (préfets, maires) et coutumières (chefs de village, chefs de canton) ont joué un rôle de facilitateur et de relais, notamment dans la sélection des médiateurs, l'appui logistique ou la reconnaissance du processus. Leur implication a contribué à l'acceptabilité communautaire des médiations et à la légitimation des accords obtenus. Certaines figures coutumières ont d'abord exprimé des réserves face à la démarche de médiation, perçue comme une potentielle ingérence dans leur rôle. Toutefois, après des échanges et des actions de sensibilisation, plusieurs d'entre elles sont devenues des soutiens actifs du processus, allant jusqu'à y participer ou à s'en faire les relais.

Organisations de la société civile (OSC)

Les Organisations de la société civile (OSC) locales ont été associées au projet, notamment lors de l'atelier de capitalisation. Certaines d'entre elles ont contribué à appuyer la participation des femmes à la médiation, à accompagner les dynamiques de sensibilisation, ou encore à faire le lien entre les communautés et les autres acteurs.

Communautés locales

Enfin, les communautés locales ont été impliquées à toutes les étapes du processus : détection des tensions via le système d'alerte, désignation des médiateurs, participation aux séances de médiation, validation des accords. Cette approche participative a renforcé l'appropriation locale des dispositifs mis en place.

4. Logique d'intervention et activités de médiation

Dans le cadre du projet PREVENIR, la médiation a été mobilisée comme un levier stratégique pour contribuer à la prévention des conflits, au renforcement de la cohésion sociale et à la résilience des communautés, dans un contexte de tensions multiformes et de fragilité accrue dans les zones frontalières du Niger.

L'intervention s'est appuyée sur une double approche :

La médiation endogène	La médiation endogène valorise les mécanismes traditionnels et communautaires de gestion des conflits, portés par des acteurs locaux légitimes (chefs coutumiers, leaders religieux, sages, figures d'autorité)
La médiation humanitaire	La médiation humanitaire repose sur l'intervention d'une tierce partie neutre et impartiale, facilitant le dialogue dans une logique de réponse aux préoccupations humanitaires et de réduction des risques d'escalade.

La logique d'intervention du projet a visé à articuler ces deux types de médiation, afin de renforcer la capacité des communautés à gérer les conflits de manière autonome, tout en assurant un accompagnement respectueux des principes humanitaires (neutralité, impartialité, redevabilité, inclusion).

En mettant l'accent sur l'**écoute active, la compréhension des réalités locales et la participation équitable des communautés**, cette approche intégrée a permis de désamorcer efficacement plusieurs tensions dans les zones cibles, tout en favorisant le rétablissement durable du dialogue et de la cohésion.

Pour concrétiser cette approche sur le terrain, un ensemble d'activités complémentaires a été mis en œuvre, mobilisant à la fois les ressources communautaires et les outils méthodologiques développés par DRC. Ces activités peuvent être regroupées comme suit :

4.1 Identification et accompagnement des médiateurs endogènes

L'une des premières étapes a consisté à identifier des médiateurs endogènes dans les zones d'intervention, en lien avec les communautés, les autorités coutumières et le cabinet du Médiateur de la République. Les critères de sélection comprenaient la légitimité sociale, la capacité d'écoute, la neutralité perçue et la représentativité (notamment en termes de genre et de génération).

Une fois identifiés, ces médiateurs ont bénéficié de cycles de formation sur les techniques de médiation, l'analyse de conflit, la posture du médiateur, l'écoute active, et la gestion des dynamiques de pouvoir. Le projet a veillé à accompagner ces acteurs dans la durée, via un

appui méthodologique, des suivis réguliers sur le terrain, et des ateliers d'échanges d'expériences. Les compétences ainsi acquises ont été mobilisées au-delà même du cadre formel du projet, certains médiateurs continuant d'intervenir à titre personnel sur d'autres types de conflits dans leurs communautés.

Au Niger, un total de 28 médiateurs endogènes, dont 5 femmes, ont été formés et accompagnés par le projet PREVENIR. Les femmes ont pu être impliquées comme médiatrices dans certaines localités (ex. Méhanna), grâce à un travail de plaidoyer mené auprès des chefs de village. Ces médiatrices ont joué un rôle actif dans des conflits familiaux, conjugaux ou intergénérationnels.

4.2 Réalisation de médiations communautaires

Une fois formés et accompagnés, les médiateurs ont été mobilisés pour mener des médiations communautaires, en réponse à des tensions identifiées ou signalées par le système d'alerte précoce. Ces interventions ont concerné une diversité de conflits : litiges fonciers, disputes autour de points d'eau, conflits entre agriculteurs et éleveurs, etc.

Au Niger, 16 médiations ont été facilitées dans les zones d'intervention, avec une participation active des communautés :

Zone	Localités couvertes	Nombre de médiations	Nombre de participants
Madarounfa	Oumba, Dan Malam, N'Kouregaou Peulh, Gazabi, Garin Mallam Oumarou, Garin Liman, Tourba, Furdji	8	324
Téra	Téra centre, Méhanna (Téssa, Mamassey), Kokorou (chef-lieu, Namga, Boungou), Diagourou (chef-lieu, Gari Harga)	8	170

Ces chiffres ne prennent pas en compte les personnes touchées indirectement par l'atténuation des dynamiques conflictuelles, ni celles concernées par d'autres médiations menées en dehors du cadre du projet, mais avec les compétences acquises grâce au PREVENIR.

Le processus d'engagement dans une médiation humanitaire

Le processus de médiation repose sur une démarche volontaire, inclusive et structurée, centrée sur le respect des principes humanitaires et la responsabilisation des parties concernées. Dans le cadre du projet PREVENIR, les principales étapes suivies ont été :

1. Signalement d'un conflit ou d'une tension par la communauté

Le point de départ est généralement un signalement émanant d'un membre de la communauté, d'un leader local ou d'un comité d'alerte précoce. Ce signalement porte sur une situation de tension latente ou d'escalade ouverte nécessitant un accompagnement externe. Le médiateur ne prend jamais l'initiative sans être sollicité.

2. Prise de contact et écoute des différentes parties

Le médiateur entame une phase d'exploration, consistant à écouter séparément les différents acteurs impliqués pour comprendre leur perception du conflit, leurs attentes, leurs blocages, et évaluer leur volonté de participer à un processus de médiation. Cette étape vise à vérifier la faisabilité d'une médiation et à s'assurer que les parties sont prêtes à s'engager de manière volontaire et dans un cadre sécurisé.

3. Consentement libre et éclairé des parties

L'accord des parties est une condition sine qua non. Il est formalisé de manière orale, dans le respect des principes d'impartialité, de neutralité et de confidentialité. Le médiateur prend soin d'expliquer les limites de son rôle : il n'est ni juge, ni conseiller, mais un facilitateur du dialogue.

4. Cadrage et organisation de la médiation

Une fois les parties d'accord, le médiateur fixe avec les parties prenantes un cadre de travail : lieu, durée, règles de parole, etc. Il rappelle les principes de base : respect, non-interruption, confidentialité. Dans la mesure du possible, un lieu symboliquement neutre est choisi pour renforcer l'équilibre entre les parties.

5. Conduite de la médiation

Le médiateur facilite l'échange en respectant les dix principes méthodologiques de la médiation, parmi lesquels : assister sans conseiller, questionner sans évaluer, ou cadrer sans influencer. Il s'assure que chaque partie puisse s'exprimer, que les malentendus soient clarifiés, et que les besoins réels soient mis en lumière.

6. Accord ou sortie du processus

Si un terrain d'entente est trouvé, les parties s'entendent sur un accord mutuellement acceptable, souvent de manière orale mais parfois avec une validation communautaire. En cas de non-accord, le médiateur peut suspendre ou clore le processus, tout en expliquant les raisons et en préservant les liens établis. L'objectif n'est pas nécessairement la résolution immédiate, mais la réouverture du dialogue.

7. Suivi communautaire et réajustements éventuels

Une attention particulière est portée au suivi post-médiation, avec l'appui des leaders locaux et des médiateurs endogènes. Des retours d'expérience sont parfois organisés dans les communautés, afin de renforcer la légitimité du processus et d'améliorer les pratiques.

4.3 Mise en place d'espaces de dialogue

En complément des médiations, le projet a appuyé **la création ou la redynamisation d'espaces de dialogue communautaire**, servant à prévenir ou désamorcer les tensions. Ces espaces, parfois déjà existants sous forme de comités ou de cadres coutumiers, ont été intégrés dans une logique d'articulation avec les systèmes d'alerte précoce.

Ces espaces ont été utilisés pour aborder des problématiques transversales (gestion des couloirs de transhumance, accès aux infrastructures, tensions sociales) et ont permis une gestion réactive des conflits, notamment à travers l'engagement d'un large éventail d'acteurs (autorités locales, médiateurs endogènes, jeunes, femmes, OSC locales).

4.4 Formations, outils et ancrage institutionnel

Un volet important du projet PREVENIR a concerné le **renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la médiation**. Des sessions de formation ont été organisées à l'intention des médiateurs endogènes, des autorités locales, des leaders communautaires et d'autres parties prenantes engagées dans la gestion des conflits. Ces formations ont abordé des thématiques clés telles que la posture du médiateur, la gestion des émotions, les techniques d'écoute active, l'analyse de conflit et les principes humanitaires fondamentaux.

Ces sessions ont été menées de manière conjointe avec les délégués du Médiateur de la République, dans une démarche visant à harmoniser les approches de la médiation endogène et humanitaire. Ce travail de convergence a permis de :

- légitimer les médiateurs endogènes auprès des institutions
- créer des ponts durables entre les pratiques communautaires et les cadres nationaux de gestion des conflits

Par ailleurs, le projet a produit ou adapté plusieurs outils pratiques, tels que des canevas de dialogue, des fiches de suivi des médiations, des supports de sensibilisation, et des modules de formation adaptés aux contextes locaux. **Ces outils ont facilité la diffusion d'une approche commune entre acteurs et renforcé la structuration des pratiques de médiation sur le terrain.**

Enfin, à travers des rencontres intercommunales et un atelier de capitalisation national, le projet a contribué à diffuser les expériences réussies et à ouvrir la voie à une formalisation plus structurée de la médiation endogène au Niger.



Formation de médiateurs endogènes - Madarounfa

5. Principaux résultats et impacts

L'approche de la médiation humanitaire mise en œuvre dans le cadre du projet PREVENIR a rapidement engendré des changements concrets au niveau des communautés et des individus. Ces effets se déclinent autour de trois axes majeurs :

01

Renforcement des mécanismes locaux de gestion des conflits et reconnaissance de la médiation comme alternative à la justice formelle

02

Amélioration durable de la cohésion sociale

03

Promotion d'une culture locale du dialogue et renforcement de la confiance

5.1 Renforcement des mécanismes locaux de gestion des conflits et reconnaissance de la médiation comme alternative à la justice formelle

Le projet a consolidé et professionnalisé les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits, en misant sur l'expertise des acteurs communautaires et la valorisation des pratiques endogènes. Les 28 médiateurs formés dans ce cadre ont développé des compétences spécifiques à travers des sessions portant sur l'analyse des conflits, la posture du médiateur, l'écoute active, la gestion des émotions et les techniques de négociation. Ce renforcement de capacités leur a permis d'intervenir avec efficacité dans des contextes variés et souvent complexes, tout en gagnant en légitimité auprès des communautés et des autorités locales.

Une médiatrice de la commune de Diagourou témoigne :

“Avant, on faisait la médiation avec nos propres idées. Aujourd’hui, grâce à la formation du projet PREVENIR, on est devenu de vrais médiateurs capables de gérer les conflits dans nos communautés.”

Compétences acquises, principes appliqués et effets de l'approche de médiation

Les témoignages recueillis auprès des 27 médiateurs enquêté au Niger mettent en évidence un renforcement substantiel de leurs capacités. Près de 9 répondants sur 10 déclarent avoir acquis de nouvelles compétences depuis leur formation, notamment en communication, écoute active, analyse des conflits, identification des acteurs et techniques de négociation. Ces acquis ne se limitent pas aux aspects techniques : environ les trois quarts mentionnent un développement de qualités personnelles telles que la patience, la neutralité, l'impartialité, l'endurance et la maîtrise de soi. Un tiers des médiateurs précise avoir surmonté sa timidité et gagné en aisance à parler en public, tandis que plusieurs soulignent la maîtrise de compétences spécifiques comme la cartographie des acteurs, la rédaction de procès-verbaux et l'analyse rapide des conflits.

En termes de principes et d'outils, plus de 80 % des répondants citent l'écoute séparée des parties comme la méthode la plus utilisée et la plus efficace, car elle réduit les tensions et permet de mieux comprendre les causes profondes. La neutralité, l'impartialité, la patience et la confidentialité sont systématiquement évoquées comme

des conditions indispensables. Les guides de sensibilisation, les arbres à problèmes, la cartographie des acteurs et les techniques de négociation figurent parmi les outils les plus mobilisés. **Près de la moitié** des répondants insistent sur l'importance du suivi des accords consignés dans les procès-verbaux, gage de durabilité des solutions.

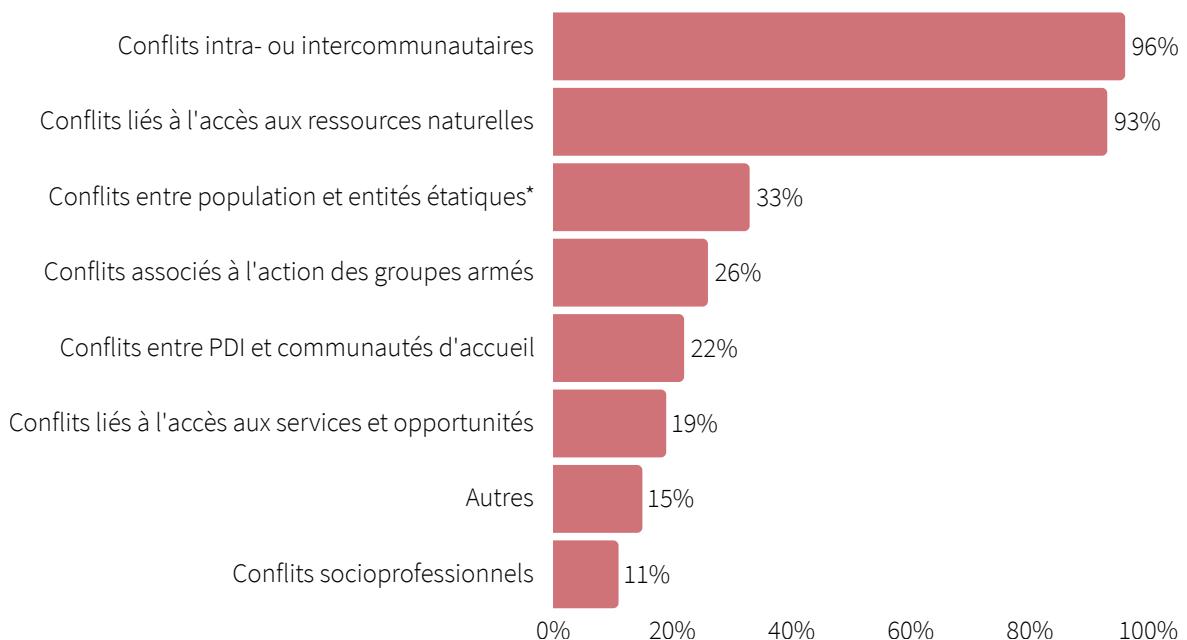
Certains aspects restent néanmoins difficiles à mettre en œuvre. Près des **deux tiers** signalent la difficulté d'amener les deux parties à accepter une rencontre commune, surtout dans des contextes intercommunautaires ou lorsque les rancunes sont anciennes. D'autres défis cités concernent l'insécurité, les difficultés de communication, la réticence à signer des documents ou la complexité des conflits impliquant des femmes, dans un environnement où la majorité des médiateurs sont des hommes.

Les exemples de réussite sont nombreux et variés : conflits intercommunautaires, litiges fonciers, différends de chefferie, tensions entre éleveurs et agriculteurs, disputes familiales ou problèmes liés à des infrastructures communautaires. Dans ces situations, **plus de 70 %** des répondants affirment que la médiation a permis non seulement de parvenir à un accord, mais aussi de générer des effets positifs indirects tels que la restauration de la confiance, l'organisation d'activités communes, ou encore la réduction des plaintes adressées aux autorités judiciaires ou coutumières.

En ce qui concerne l'impact sur les dynamiques communautaires, la **quasi-totalité** des médiateurs observent une amélioration tangible : diminution des tensions, augmentation des interactions sociales et émergence d'un sentiment collectif de responsabilité pour la paix. Les solutions sont jugées durables car elles reposent sur le dialogue, l'appropriation locale et le suivi régulier des engagements pris.

Comparée aux méthodes antérieures, cette approche est **unanimement considérée comme plus efficace, équitable et moins coûteuse pour les parties**. Alors que les pratiques précédentes impliquaient souvent des sanctions ou des amendes, la médiation endogène favorise le dialogue, le pardon mutuel et la recherche de solutions partagées. **Près de 85 %** des répondants estiment que cette méthode a non seulement résolu les conflits, mais aussi transformé les relations communautaires en profondeur.

Types de conflits les plus fréquemment rencontrés par les médiateurs



*administration, FDS, etc.

Selon les informations recueillies auprès des médiateurs formés, les conflits les plus fréquemment pris en charge concernent les tensions inter- et intracommunautaires (96%), les litiges relatifs à l'accès et à la gestion des ressources naturelles (93%), ainsi que les différends opposant les populations aux autorités étatiques (33%).

Les médiateurs ont joué un rôle actif dans la prévention et la gestion de ces tensions, contribuant à la conclusion d'accords durables respectés par les parties concernées.

En parallèle, un plaidoyer actif a favorisé la reconnaissance de la médiation comme une alternative crédible et efficace à la justice formelle, notamment dans des contextes où cette dernière est perçue comme lente, coûteuse ou partielle. Avant son adoption, 33 % des personnes interrogées déclaraient recourir à l'arbitrage traditionnel et 25 % aux tribunaux, deux voies jugées longues et génératrices de frustrations. En privilégiant le dialogue et l'accord consensuel, la médiation a rapidement gagné l'adhésion des communautés et des autorités locales. Le président du tribunal de Téra a reconnu publiquement l'intérêt de la médiation, soulignant qu'elle désengorge efficacement une justice locale souvent surchargée, en permettant de régler rapidement des petits conflits. Contrairement à la justice formelle, qui tranche en faveur d'un camp au détriment de l'autre et peut générer tensions et ressentiments, la médiation favorise des accords mutuellement acceptés, renforçant la cohésion sociale.

Un exemple illustre particulièrement son efficacité :

Une femme ayant engagé une procédure judiciaire à la suite d'un conflit foncier autour d'un barrage a finalement retiré sa plainte grâce à une médiation. Ce litige, qui l'opposait initialement à un membre de la localité, avait engendré des tensions entre son village d'origine (Goundey) et celui de son adversaire (Firo-koir). Sans l'intervention de la médiation, ce différend portant sur une parcelle agricole aurait pu avoir des répercussions importantes dans les deux villages.

5.2 Amélioration durable de la cohésion sociale

Les médiateurs, les parties impliquées et les communautés bénéficiaires s'accordent à reconnaître l'impact concret des médiations menées dans le cadre du projet. Ces interventions ne se sont pas limitées à résoudre des litiges ponctuels : elles ont permis de rétablir le dialogue, de restaurer la confiance et de renforcer durablement la cohésion sociale.

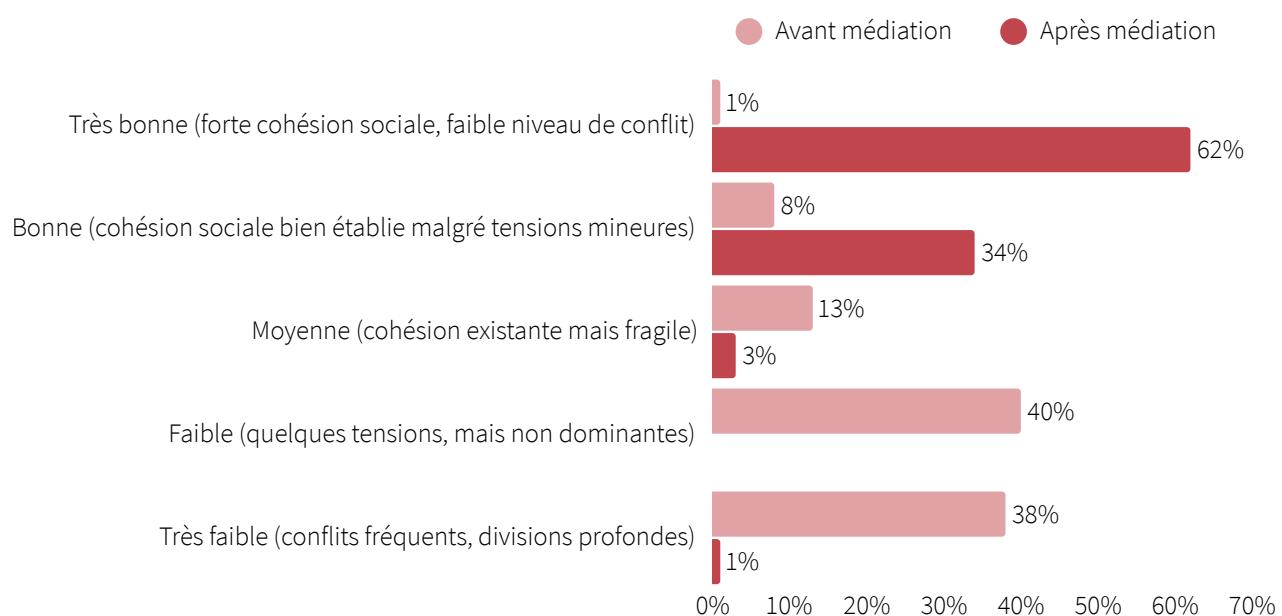
Un exemple marquant illustre ce processus de transformation :

A Dan Malam dans la commune de Dan Issa, un des villages d'intervention de Madarounfa, il y avait une bagarre entre deux communautés autour d'un point d'eau. Ça a dégénéré, il y a même eu mort d'homme. La gendarmerie est intervenue, les affrontements ont cessé, mais les rancoûrs, elles, sont restées bien présentes. Ces tensions ont été signalées à travers le système d'alerte précoce, et deux médiateurs du projet PREVENIR ont été déployés sur place. Avant la médiation, c'était vraiment la rupture totale entre les deux communautés : plus de fréquentation, plus aucun échange, chacun vivait dans son coin. Les agriculteurs ne vendaient plus leurs céréales aux éleveurs, et ces derniers ne proposaient plus leurs animaux. La confiance était brisée. Les médiateurs ont d'abord écouté chaque camp séparément, pour comprendre les frustrations, les blessures. Ensuite, ils ont organisé des échanges en groupe. Petit à petit, les paroles se sont libérées, les tensions ont commencé à tomber. Et ce qui était impensable au début est arrivé : ils se sont excusés, ils se sont tendu la main, ils ont exprimé la volonté de reprendre les relations sur de bonnes bases. Depuis, les choses ont changé. Les échanges économiques ont repris, la collaboration entre agriculteurs et éleveurs s'est renforcée. Les agriculteurs vendent à nouveau leurs céréales, et les éleveurs leurs animaux. La médiation a permis non seulement d'arrêter le conflit, mais surtout de reconstruire un lien, basé sur le respect et la coopération.

Ce témoignage illustre de manière concrète l'effet transformateur que peut avoir une médiation menée dans un cadre structuré et adapté au contexte local. Il montre comment un conflit violent, ayant profondément fracturé les liens sociaux et économiques entre deux communautés, a pu être progressivement dépassé grâce à un accompagnement patient et respectueux des dynamiques locales.

Les retours des communautés bénéficiaires confirment cette dynamique positive. Interrogées sur leur perception du niveau de cohésion sociale avant et après la médiation, 62 % des répondants estiment que la médiation a contribué de manière significative à l'amélioration des relations sociales au sein de leur communauté. Cela souligne la portée réelle du processus, bien au-delà de la simple résolution du conflit initial.

Appréciation du niveau de cohésion sociale avant et après une médiation



L'impact se mesure aussi à la **réduction des tensions et du recours à la violence** : 63 % des personnes interrogées affirment que la fréquence des conflits a nettement diminué, et les litiges signalés aux chefs traditionnels ont baissé de façon notable. La résolution de différends liés aux ressources naturelles et aux tensions intercommunautaires a particulièrement progressé, avec une réduction signalée par 42 % et 38 % des bénéficiaires respectivement.

Dans plusieurs localités, les médiations ont permis de désamorcer des tensions particulièrement vives, contribuant ainsi à transformer des situations à fort risque de violence en occasions de réconciliation. Cette amélioration du **climat de sécurité** s'est traduite par la reprise des échanges entre groupes ethniques et le renforcement des liens familiaux. Dans une commune, par exemple, quatre mariages ont été célébrés entre des familles autrefois opposées, tandis qu'une autre localité a enregistré quinze mariages en l'espace de cinq mois à la suite d'une médiation réussie.

Les communautés soulignent également que les accords issus de ces médiations sont respectés sur la durée, car ils font l'objet d'un suivi local rigoureux. La fraternité, la tolérance et la paix sont désormais vécues comme des valeurs partagées au quotidien, qui contribuent directement à la stabilité et à la sécurité collective.

5.3 Promotion d'une culture locale du dialogue et renforcement de la confiance

Au-delà de la résolution ponctuelle des conflits, la médiation a contribué à instaurer une culture renouvelée du dialogue au sein des communautés. En favorisant l'écoute active, la neutralité des médiateurs et la participation inclusive des communautés, les médiations ont permis de dépasser les clivages historiques et de rétablir des liens de confiance entre groupes autrefois opposés.

Les témoignages recueillis lors de l'atelier de capitalisation et les entretiens menés sur le terrain montrent que les médiations ont instauré des **espaces de parole sécurisés**, où les parties prenantes ont pu exprimer leurs frustrations, reconnaître leurs torts et envisager des solutions consensuelles. Les médiateurs, souvent issus des communautés elles-mêmes, ont su gagner la confiance des populations grâce à leur posture impartiale et leur connaissance fine des dynamiques locales. **98 % des répondants dans les communautés bénéficiaires interrogées reconnaissent leur rôle essentiel dans la résolution des conflits**, soulignant leur capacité à instaurer un climat de confiance et à accompagner les parties vers des accords mutuellement acceptés.

Par ailleurs, les autorités locales et coutumières, initialement réticentes, ont progressivement adhéré à l'approche, consolidant ainsi son ancrage institutionnel et communautaire. Cette institutionnalisation progressive de la médiation contribue à renforcer la cohésion sociale en instaurant des pratiques de dialogue structurées.

Enfin, la médiation a permis de mettre en place un cadre de dialogue pérenne, dans lequel les conflits sont abordés de manière constructive, dans une logique de prévention et de transformation. Cette évolution marque un tournant dans les pratiques locales de gestion des conflits, en plaçant la concertation et la confiance au cœur des relations sociales.



Atelier d'analyse de conflits - Téra

6. Défis, obstacles rencontrés et stratégies d'adaptation

6.1 Défis liés à l'approche de médiation

La mise en œuvre de la médiation humanitaire et endogène dans le cadre du projet PREVENIR a permis de renforcer la cohésion sociale et d'apaiser de nombreuses tensions, mais elle s'est heurtée à plusieurs défis intrinsèques à l'approche elle-même. Ces obstacles tiennent principalement à la posture attendue des médiateurs, à la gestion des séances et à l'inclusion de tous les acteurs concernés.

6.1.1 Neutralité et posture du médiateur

Les médiateurs, souvent issus des communautés locales et déjà engagés dans des dynamiques de résolution de conflits, sont confrontés à l'exigence de maintenir une neutralité et une impartialité strictes. Cette posture est essentielle pour garantir la légitimité du processus de médiation et la confiance des parties prenantes. Toutefois, dans les contextes de terrain, cette exigence peut s'avérer particulièrement difficile à tenir, notamment lorsque les enjeux sont bien identifiés et que les médiateurs connaissent personnellement les acteurs impliqués.

Un médiateur témoigne :

“En tant que médiateur, on a une obligation morale de garder sa chemise de neutralité et d'impartialité. Toute solution doit venir des parties elles-mêmes. C'est un vrai défi : écouter, comprendre, sans influencer. Rester dans une posture d'accompagnement et non d'orientation.”

Cette neutralité ne signifie pas une absence d'action, mais plutôt une posture d'écoute active et de facilitation, permettant aux parties de construire elles-mêmes les solutions. Elle implique également une capacité à gérer les dynamiques du dialogue sans imposer de cadre trop rigide:

“Cadrer sans frustrer, orienter sans imposer, rester neutre tout en avançant vers un accord constitue un défi pour le médiateur.”

6.1.2 Cadrage du processus et gestion des attentes

Nombre de médiations couvrent des conflits où s'entremêlent plusieurs sujets (foncier, ressources naturelles, litiges familiaux, différends intercommunautaires). Le défi consiste à limiter l'ordre du jour à ce qui est traitable dans le temps imparti, tout en donnant à chaque partie le sentiment que ses préoccupations sont entendues. La gestion des attentes devient un exercice d'équilibre délicat : restreindre le champ de discussion pour aboutir à un accord, sans donner l'impression d'ignorer certaines revendications.

Comme le souligne un médiateur :

“Un autre défi important, c'est de cadrer le débat. Souvent, il y a plusieurs attentes, plusieurs problèmes dans une même médiation. Comme pour le cas de la médiation entre la communauté hôte de Téra et les PDI : chacun veut aborder tous les points qui le touchent. Mais une médiation ne peut pas tout régler d'un coup. Si on impose un seul thème, cela peut créer de nouvelles tensions.”

Ce passage met en lumière la difficulté de structurer le processus de médiation sans générer de frustrations, tout en tenant compte de la multiplicité des enjeux soulevés par les différentes parties.

6.1.3 Inclusion insuffisante de certaines catégories sociales

La participation des femmes et des jeunes médiateurs reste faible, en partie à cause des normes culturelles, du mode de désignation des médiateurs, de stéréotypes négatifs et de contraintes domestiques. Les femmes médiatrices, bien qu'efficaces dans le traitement des conflits familiaux ou conjugaux, sont encore rarement impliquées dans les médiations touchant à des enjeux intercommunautaires ou fonciers. Quant aux jeunes, leur implication est limitée par les critères de légitimité exigés dans la communauté.

6.1.4 Gestion des dynamiques de pouvoir et influence d'acteurs invisibles

Certains conflits sont alimentés par des « influenceurs » non directement présents dans le processus (acteurs politiques locaux, figures coutumières extérieures, parties prenantes basées à l'étranger). Les identifier et décider s'ils doivent être intégrés au processus de médiation est un exercice complexe, qui nécessite des analyses contextuelles fines et actualisées.

6.2 Défis et obstacles externes

En plus des contraintes propres à l'approche, les médiateurs ont été confrontés à des obstacles structurels et contextuels qui dépassent leur champ d'action direct.

6.2.1 Insécurité persistante et risques physiques

La présence de groupes armés, les attaques ponctuelles et les tensions intercommunautaires rendent certaines zones inaccessibles. À Téra, plusieurs médiations ont dû être délocalisées à 40–60 km du lieu initial du conflit pour des raisons de sécurité. Bien que les médiateurs n'aient pas signalé de menaces directes, la crainte d'être pris pour cible est réelle et limite leurs déplacements.

6.2.2 Manque de moyens matériels et logistiques

Un seul médiateur peut avoir à couvrir 15 à 20 villages dispersés, souvent dans des zones frontalières éloignées. L'absence de moyens de transport, d'indemnités et de matériels de communication freine la réactivité et la disponibilité.

Comme le souligne un médiateur :

“Concernant les déplacements pour participer aux médiations, cela engendre des coûts, notamment à cause du contexte sécuritaire. Il est parfois risqué de se rendre dans certaines zones, et le déplacement nécessite de prendre en charge les frais de transport, d'hébergement, etc. Ce contexte complique les choses, mais ces efforts restent essentiels pour apaiser les tensions.”

Même des gestes symboliques de réconciliation (partage d'un repas, organisation d'une rencontre neutre) nécessitent un minimum de ressources. Un autre témoignage illustre l'importance de ces gestes symboliques :

“Un des points positifs des médiations est que, malgré les défis, elles contribuent à la cohésion sociale. Par exemple, lorsqu'à la fin d'un processus, les différentes parties mangent ensemble autour d'un même plat,

cela symbolise la réconciliation. Même si ce repas est simple, acheté localement, le fait de cuisiner, de partager et de discuter ensemble crée un lien. Cela faisait parfois des années qu'ils ne s'étaient pas assis ensemble. Ces petits gestes, bien que symboliques, nécessitent aussi un minimum de ressources.”

Ces contraintes logistiques limitent la portée et la fréquence des interventions, mais les médiateurs s'efforcent malgré tout de maintenir leur présence et de créer des moments de cohésion sociale, même avec des moyens limités.

6.2.3 Cadre institutionnel incomplet

L'absence d'un cadre juridique national formalisant la reconnaissance des médiateurs endogènes fragilise leur légitimité, notamment face aux autorités étatiques. Bien qu'un processus ait été amorcé en 2021 avec le Médiateur de la République, il n'a pas encore abouti à un texte officiel.

Comme le rapporte un médiateur :

“De plus, il n'existe pas encore de document cadre officiel qui protège et encadre nos actions. Même si l'atelier de 2021 avait suscité de l'intérêt, plusieurs médiateurs ont confié ne pas se sentir légitimes ou protégés sans arrêté officiel de l'État.”

6.2.4 Facteurs socioculturels et politiques

La facilitation de médiations a parfois rencontré des résistances, notamment de la part de certains chefs coutumiers, peu convaincus de la légitimité ou de la portée de l'approche dans leur localité. Ces réticences ont occasionné des tensions ponctuelles, mais ont généralement pu être dépassées grâce à des actions de sensibilisation et de dialogue, qui ont permis de lever les incompréhensions initiales. À titre d'exemple, un chef de village qui percevait la démarche comme une ingérence dans ses responsabilités a, après une explication claire des objectifs et du fonctionnement, non seulement adhéré à l'approche, mais est devenu l'un de ses principaux relais du processus de médiation dans sa communauté.

D'autres défis concernaient la sensibilité de certaines thématiques, comme les systèmes de caste, ou des rivalités locales, qui limitaient la liberté d'expression et la discussion ouverte lors des médiations.

Enfin, l'influence de leaders politiques cherchant à orienter l'issue des médiations a parfois compliqué la gestion des discussions et des accords, nécessitant une attention particulière pour maintenir l'impartialité et la crédibilité du processus.

6.2.5 Nature et profondeur des conflits

Certains litiges sont enracinés dans des dynamiques sociales anciennes, ayant parfois déjà entraîné des pertes humaines, ou comportent des dimensions transfrontalières. La médiation dans ces cas requiert du temps, de la patience, et parfois la mobilisation d'acteurs extérieurs clés (par ex. un acteur basé au Nigéria ayant permis de résoudre un conflit vieux de 12 ans).

6.3 Stratégies d'adaptation

Face aux multiples défis rencontrés sur le terrain, insécurité persistante, contraintes logistiques, réticences locales, complexité des conflits, les équipes du projet PREVENIR et les médiateurs endogènes ont fait preuve d'une forte capacité d'adaptation pour garantir la sécurité des acteurs, maintenir la participation communautaire et préserver la pertinence des médiations en contexte sensible.

6.3.1 Ajustement du cadre et du lieu des médiations

Pour réduire les risques sécuritaires et favoriser la participation, plusieurs médiations ont été délocalisées vers des zones perçues comme plus sûres et/ou neutres, acceptées par toutes les parties. Ces lieux, mosquées, marchés hebdomadaires, espaces communautaires, offraient à la fois discréetion, sécurité et ancrage dans des dynamiques locales existantes.

La sélection d'un **lieu perçu comme neutre et respecté** s'est révélée être un levier essentiel pour garantir l'acceptabilité et l'efficacité des médiations. Dans des contextes marqués par des divisions internes ou des tensions latentes, le simple choix du cadre physique peut influencer la participation des parties et la qualité du dialogue. Le cas du village de Tourba en est une illustration particulièrement parlante :

Le choix du lieu approprié a été un défi majeur dans le processus de médiation dans le village de Tourba. Le village étant divisé en deux clans, on nous a expliqué que si nous allions dans le village, seule la première personne rencontrée (appartenant à ce clan) viendrait vers nous, tandis que l'autre clan, même s'il restait aux aguets, ne participerait pas. Face à cette situation, il a été nécessaire (en raison aussi de la situation sécuritaire) de délocaliser la médiation vers le chef-lieu de la commune. Cependant, même là, une nouvelle difficulté est survenue : « L'autorité traditionnelle de la zone » a voulu que la médiation se déroule dans son palais. Nous avons refusé, car cela aurait été perçu comme un signe de partialité, l'une des parties suspectant ce chef de soutenir l'autre camp. Finalement, nous avons choisi la grande mosquée, un lieu neutre et public, respecté par tous. Ce choix s'est avéré pertinent, car il a permis de créer un environnement sécurisant et impartial, facilitant la participation des deux clans. À la fin, lors de la restitution auprès de « l'autorité traditionnelle de la zone », toutes les parties ont répondu présentes et le PV de l'accord lui ont été remis officiellement. Ce processus montre à quel point le choix du lieu est essentiel dans une médiation, car un lieu perçu comme neutre par toutes les parties peut permettre d'éviter les suspicions et d'assurer le bon déroulement des discussions.

Ce retour d'expérience met en lumière la capacité des médiateurs à adapter leur stratégie en fonction des dynamiques locales, tout en préservant les principes de neutralité et d'équité. Il montre également que, lorsque les conditions sont réunies, les communautés elles-mêmes reconnaissent la valeur du processus : un espace de parole sécurisé, une écoute respectueuse, et des solutions perçues comme équilibrées. Ces éléments renforcent la légitimité des médiateurs endogènes et confirment la pertinence des choix méthodologiques opérés dans le cadre du projet.

6.3.2 Préparation du terrain et gestion des perceptions

Des actions préalables ont été menées pour instaurer un climat de confiance et garantir la sécurité des participants : réunions d'information avec les autorités locales, organisation de transports discrets, communication anticipée avec les communautés. À Tessa, un travail de sensibilisation ciblé a permis de surmonter les réticences initiales de groupes percevant la médiation comme intrusives ou biaisée.

L'expérience a montré qu'il est essentiel de mettre en place, en amont, des **actions de renforcement de la confiance et d'impliquer des personnes ressources influentes** afin de consolider la légitimité du processus de médiation. Malgré ces efforts, le risque d'infiltration ou de sabotage demeure, en l'absence de moyens matériels suffisants pour y faire face.

6.3.3 Ajustements méthodologiques et ancrage local

Les médiateurs ont fait preuve d'une grande flexibilité dans leurs approches : recours à des groupes réduits pour limiter les tensions, séances séparées, processus en plusieurs étapes pour permettre à chacun de s'exprimer. Les jours de marché et autres événements communautaires ont été utilisés comme leviers pour organiser des rencontres informelles, collecter des informations ou amorcer des discussions. Cette inscription dans le rythme social local a permis de réduire les coûts logistiques tout en renforçant l'adhésion des communautés.

6.3.4 Renforcement des partenariats et des compétences

La collaboration avec le cabinet du Médiateur de la République a permis d'harmoniser les pratiques entre médiation humanitaire et endogène, tout en renforçant leur légitimité institutionnelle. Les autorités locales et coutumières ont été associées à chaque étape : information, sélection des médiateurs, validation des accords. Des ateliers conjoints et des formations continues ont permis de structurer l'approche, d'outiller les acteurs locaux et de consolider les compétences, notamment en matière d'écoute séparée et de cartographie des acteurs.

Implication des autorités locales comme facteur important de succès

L'approche inclusive et collaborative a joué un rôle important dans l'atteinte des objectifs. L'établissement d'un partenariat formel avec [le cabinet du Médiateur de la République](#) a permis de structurer l'approche avec l'action à l'échelle nationale. Les délégués régionaux du cabinet du Médiateur ont joué, également, un rôle important dans l'identification de médiateurs locaux légitimes à côté des leaders locaux et communautés (élus, chefs de quartier, leaders religieux), renforçant l'acceptabilité communautaire.

L'implication des autorités locales, à travers des ateliers d'information et de sensibilisation, [a facilité l'adhésion générale au processus](#). Enfin, une formation conjointe des parties prenantes (cabinet du Médiateur, DRC, partenaires locaux) a permis de renforcer les capacités et d'harmoniser dans le cadre du projet les pratiques de médiation humanitaire avec les pratiques traditionnelles menées.

7. Enseignements tirés du projet PREVENIR

L'expérience du projet PREVENIR au Niger a permis de dégager plusieurs enseignements clés pour renforcer l'efficacité, la légitimité et la pérennité des médiations en contexte de crise. Ces leçons, issues des pratiques de terrain et des retours des acteurs impliqués, offrent des pistes concrètes pour améliorer les futures interventions.

7.1 La légitimité sociale comme levier d'adhésion

Le choix de médiateurs issus des communautés, reconnus pour leur intégrité et leur proximité, a favorisé l'acceptation des processus de médiation. Cette légitimité, lorsqu'elle est perçue comme partagée par toutes les parties, facilite l'engagement dans le processus de médiation et augmente les chances de succès. Elle repose sur la confiance, la neutralité et la capacité du médiateur à incarner une figure respectée et équitable.

“Tant qu'il est perçu comme légitime, neutre et impartial, il est plus facilement accepté. Et dès qu'il est accepté, c'est déjà un pas vers la réussite de la médiation. Tant qu'il est légitimement accepté par les deux parties, on a déjà fait un bout du chemin.”

7.2 L'adaptabilité opérationnelle face aux contraintes du terrain

La flexibilité dans l'organisation des médiations (délocalisation, choix de lieux neutres, formats ajustés) s'est révélée indispensable pour répondre aux défis sécuritaires et logistiques. Cette capacité d'adaptation a permis de maintenir le dialogue dans des contextes instables, tout en garantissant la sécurité des participants.

7.3 L'analyse contextuelle comme outil stratégique

La cartographie des acteurs, l'identification des influenceurs invisibles et l'analyse rapide des dynamiques de conflit ont permis de cibler les interventions et d'éviter les blocages. Ces outils doivent être systématisés pour renforcer la pertinence et la réactivité des médiations.

7.4 L'inclusion comme facteur de durabilité

Malgré des avancées ponctuelles, la participation des femmes et des jeunes reste limitée. Leur implication active dans les processus de médiation est pourtant essentielle pour garantir une représentativité équilibrée et une appropriation collective des accords. Des initiatives de mentorat et de plaidoyer ciblé peuvent favoriser cette évolution.

7.5 La médiation comme alternative crédible à la justice formelle

Les communautés ont largement reconnu la médiation comme une voie plus accessible, équitable et efficace que les procédures judiciaires. En favorisant le dialogue et le compromis, elle a permis de restaurer les liens sociaux et de prévenir l'escalade des tensions, tout en désengorgeant les instances judiciaires locales.

7.6 Le partenariat institutionnel comme vecteur d'ancre

La collaboration avec le cabinet du Médiateur de la République a permis d'aligner les pratiques

locales sur les standards nationaux, renforçant ainsi la reconnaissance des médiateurs endogènes. Ce type de partenariat facilite l'intégration des dispositifs de médiation dans les politiques publiques et leur pérennisation.

7.7 La médiation comme catalyseur de cohésion sociale

Au-delà de la résolution des conflits, les médiations ont contribué à rétablir le dialogue entre groupes divisés, à relancer les échanges économiques et à renforcer le tissu social. Elles ont permis aux communautés de se réapproprier les mécanismes de régulation, dans une logique de prévention durable des violences.

7.8 La formation continue et les échanges entre pairs comme piliers de professionnalisation

La posture du médiateur, fondée sur la neutralité, l'écoute active et la non-directivité, ne s'improvise pas. Un accompagnement régulier, combinant formations continues et échanges entre pairs, est essentiel pour renforcer les compétences des médiateurs et leur permettre de faire face aux dilemmes rencontrés sur le terrain. La création d'une plateforme de partage de bonnes pratiques favoriserait l'apprentissage mutuel et la consolidation d'une communauté de médiateurs engagés.



Dialogue sur la sécurisation foncière, prévention et gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs - Madarounfa

8. Conclusion, perspectives et pérennisation

L'expérience du projet PREVENIR au Niger confirme que la médiation, lorsqu'elle est portée par des acteurs légitimes et formés, constitue une réponse efficace et durable aux tensions communautaires. En combinant médiation humanitaire et endogène, le projet a su créer des espaces de dialogue inclusifs, renforcer les capacités locales et instaurer une dynamique de paix fondée sur la confiance et la concertation.

Les résultats obtenus témoignent d'une amélioration tangible de la cohésion sociale, d'une réduction des conflits et d'une reconnaissance croissante de la médiation comme alternative crédible à la justice formelle. Les médiateurs formés ont su s'adapter aux contraintes du terrain, mobiliser les ressources locales et instaurer des pratiques de régulation socialement acceptées.

Pour pérenniser ces acquis, il est essentiel de :

- Formaliser le statut des médiateurs endogènes à travers un cadre juridique national
- Renforcer les partenariats institutionnels, notamment avec le cabinet du Médiateur de la République
- Assurer un appui logistique et financier durable aux médiateurs
- Promouvoir la formation continue et les échanges entre pairs
- Favoriser l'inclusion des femmes et des jeunes dans les dispositifs de médiation

Ces perspectives ouvrent la voie à une consolidation des mécanismes locaux de paix, dans une logique de prévention structurelle des conflits et de résilience communautaire.

9. Recommandations

Pour assurer cette pérennité, notamment la continuité des actions et la capitalisation des acquis, il s'agira, entre autres, de mettre en œuvre les recommandations phares issues de l'atelier de capitalisation, ainsi que des entretiens individuels réalisés auprès des médiateurs et des communautés bénéficiaires.

Renforcement des capacités et professionnalisation des médiateurs

- Organiser des **formations continues et des recyclages réguliers** pour les médiateurs endogènes afin d'améliorer leurs compétences en gestion des conflits, en médiation humanitaire et en posture éthique.
- Créer un **cadre d'apprentissage continu structuré** (ateliers, voyages d'études, échanges de bonnes pratiques, mentorat entre médiateurs expérimentés et nouveaux) pour consolider une communauté de médiateurs.
- Produire et diffuser des **outils pédagogiques standardisés** (brochures, guides pratiques en langues locales) afin d'harmoniser les approches et de faciliter leur appropriation par les communautés.

Amélioration des pratiques de médiation

- Intégrer systématiquement **une analyse de conflit et une cartographie des acteurs** avant chaque médiation, pour éviter l'exclusion d'acteurs invisibles ou influents.
- Veiller à l'**inclusion de toutes les composantes sociales** (femmes, jeunes, minorités) dans les processus, afin de renforcer la légitimité et la durabilité des accords.
- **Adapter les modalités** de médiation au contexte (séances séparées, délocalisation en zones sûres, recours à des lieux neutres et symboliques) pour garantir la participation et la sécurité.
- Documenter et capitaliser les **bonnes pratiques** de gestion des dynamiques sensibles (par ex. conflits fonciers, chefferies, tensions transfrontalières) afin de les intégrer aux futurs projets.

Pérennisation et institutionnalisation

- Promouvoir la **reconnaissance formelle des médiateurs endogènes** par les autorités locales et nationales, en plaident pour leur intégration dans les dispositifs officiels de gestion des conflits.
- Mettre en place un **soutien logistique minimum** (transport, indemnités symboliques, moyens de communication) pour assurer leur disponibilité et leur efficacité.
- Clarifier les **complémentarités** entre médiateurs, autorités coutumières, administratives et judiciaires, afin de réduire les interférences et renforcer la cohérence institutionnelle.
- Encourager la création de **réseaux locaux et régionaux** de médiateurs pour partager les expériences et harmoniser les approches.

Sensibilisation et implication communautaire

- Mener des **campagnes de sensibilisation** auprès des populations et des autorités pour renforcer la compréhension et l'adhésion à la médiation.
- Favoriser une **plus grande participation des femmes et des jeunes**, par des mesures spécifiques de mentorat, plaidoyer et sensibilisation.

- Appuyer l'organisation d'**activités intercommunautaires** (espaces de dialogue, événements culturels et sportifs, initiatives économiques conjointes) pour consolider la cohésion sociale au-delà des médiations ponctuelles.

Perspectives et intégration dans de futurs projets

- Ancrer progressivement la médiation dans les communes et les plans de développement locaux, afin d'assurer la durabilité après la fin des projets.
- Associer les médiations à des **initiatives de développement économique et social** (gestion des ressources naturelles, infrastructures communautaires, opportunités économiques), pour réduire durablement les causes profondes des conflits.
- Explorer la mise en place de **réseaux multi-niveaux** (local, national, régional) permettant d'adresser les conflits transfrontaliers et de partager les enseignements à une plus large échelle.

Recommandations aux États et institutions publiques

- Reconnaître et institutionnaliser les médiateurs communautaires à travers des cadres politiques ou juridiques adaptés, afin de renforcer leur légitimité et leur protection, tout en évitant leur instrumentalisation politique.
- Intégrer la médiation dans les politiques publiques de prévention des conflits et de cohésion sociale, en articulation avec les mécanismes coutumiers et la justice formelle.
- Créer des espaces de dialogue multi-acteurs (États, collectivités, leaders communautaires, OSC, partenaires internationaux) pour soutenir la complémentarité entre médiation endogène et médiation humanitaire.

Recommandations pour les partenaires financiers

- Soutenir la pérennité des dispositifs de médiation au-delà des cycles de financement classiques, en intégrant un appui de long terme dans les programmes.
- Encourager les liens entre médiation et consolidation de la paix, en finançant des projets intégrés (paix, protection, développement, gouvernance locale).
- Investir dans des mécanismes de capitalisation et de diffusion régionale (recherche-action, ateliers transnationaux, plateformes de partage) pour inspirer les politiques publiques et autres initiatives de paix.
- Reconnaître la médiation communautaire comme un outil stratégique du Nexus humanitaire–paix–développement, et la considérer comme un investissement prioritaire dans les zones fragiles.

10. Portraits de médiateurs

Zeinabou Mahaman MOUBAREK

Zeinabou Mahaman MOUBAREK est une médiatrice communautaire à Gazabi (Dan-Issa, Maradi), dont l'expérience démontre l'importance de la médiation pour la prévention et la gestion pacifique des conflits locaux. Officiellement désignée à la mairie en présence des chefs de village et du maire, elle bénéficie d'une légitimité sociale et institutionnelle. En tant que femme médiatrice, elle traite des conflits sensibles souvent inaccessibles aux médiateurs masculins traditionnels, tels que les problèmes conjugaux et familiaux, les tensions entre jeunes filles autour du mariage, les conflits de voisinage, et les conflits intercommunautaires et liés aux ressources naturelles.

Zeinabou relève particulièrement la pertinence de l'écoute active, des rencontres séparées, de la recherche du consensus mutuel et la transparence du processus. Grâce à cette méthode, elle et ses pairs ont, selon elle, réussi à réduire durablement les tensions et à renforcer la crédibilité de la médiation auprès des habitants, qui préfèrent désormais cette méthode aux procédures judiciaires ou aux recours traditionnels. Zeinabou constate que la perception des habitants à son égard a évolué positivement. Elle se sent désormais investie d'une plus grande dignité et bénéficie d'un respect accru dans les villages où elle intervient.

Malgré des défis logistiques tels que le manque de moyens de déplacement et l'absence de carte officielle de médiateur, Zeinabou prouve que de grandes avancées sont possibles avec peu de moyens. Elle recommande de fournir des cartes d'identification officielles, de mettre à disposition des moyens de transport et de former de nouveaux médiateurs pour partager la charge et couvrir plus de localités.

Amadou BAKASSO

Amadou BAKASSO, médiateur communautaire à N'Kouregou (Gabi, Maradi), incarne l'engagement citoyen au service de la paix locale. Actif dans la médiation de conflits entre personnes déplacées internes (PDI) et communautés hôtes, il intervient également dans des différends communautaires et des conflits liés à la chefferie. Sa désignation repose sur un processus participatif, où la commune a été divisée en trois grappes définies par les communautés elles-mêmes, consolidant ainsi sa légitimité.

Son approche repose sur la neutralité, l'écoute active et la résolution consensuelle des conflits. Il privilégie la recherche de lieux neutres pour conduire les dialogues et favoriser un climat de confiance entre les parties. Formé par le DRC, Amadou estime que ces formations de renforcement de capacités ont été décisives pour mener à bien les médiations. Grâce à elles, lui et ses pairs parviennent à désamorcer durablement les tensions, notamment celles liées aux conflits entre jeunes ou à des incidents comme celui d'un vol de téléphone ayant dégénéré en bagarre.

Face aux défis logistiques tels que le manque de moyens de déplacement ou les difficultés à organiser des rencontres, Amadou souligne l'importance d'un appui des autorités locales et d'un équipement adéquat pour mieux couvrir sa zone d'intervention. Il recommande d'ailleurs la dotation de moyens de transport aux médiateurs pour une réaction plus rapide sur le terrain.

Malgré ces obstacles, il remarque une forte évolution dans la perception de son rôle : les communautés lui font désormais plus confiance, conscientes de sa formation et de son

engagement bénévole. Cette reconnaissance renforce sa détermination à maintenir la paix dans sa commune et prouve que la médiation locale, bien conduite, peut-être une alternative efficace aux voies traditionnelles ou judiciaires.

Moussa Soumana BANA

Moussa Soumana BANA, médiateur communautaire à Diagourou (Tillabéri), incarne la figure du leader engagé qui a su mettre son expérience au service de la paix locale malgré le contexte sécuritaire critique. Parmi ses interventions les plus marquantes figurent la médiation autour du site aurifère de Toundi Kangaye, théâtre de tensions récurrentes liées à l'accès aux ressources naturelles, et la résolution d'un conflit familial grave, né d'un mariage contesté qui avait dégénéré en violences.

Sa méthode repose sur une combinaison de tactiques éprouvées : écoutes séparées, analyse fine des acteurs, rédaction des PV ou plan d'actions, le suivi des situations. Ces outils, acquis dans le cadre du programme PREVENIR, lui ont permis de renforcer ses compétences en gestion de conflit.

Moussa insiste sur l'évolution des dynamiques communautaires : là où les conflits opposaient autrefois des hommes adultes, ce sont aujourd'hui des jeunes, voire des adolescents et des filles mineures, qui en sont les protagonistes. Ce changement générationnel complique la médiation mais confirme aussi l'importance d'une approche plus adaptée, sensible et inclusive.

Parmi les principaux défis qu'il rencontre figurent l'insécurité, l'inaccessibilité de certaines zones, le manque de réseau de communication, et l'isolement logistique de son village. Faute de moyens, il arrive selon lui qu'un seul médiateur doive intervenir sur un conflit pourtant complexe, ralentissant la résolution.

La perception de son rôle a profondément évolué : il est désormais sollicité pour les médiations, qui sont devenues le principal moyen de résoudre les conflits, reléguant les démarches judiciaires au second plan.

Pour aller plus loin, Moussa appelle à des opportunités de voyage d'étude, des échanges entre médiateurs de plusieurs communes et des financements pour organiser des forums de sensibilisation, afin de prévenir plutôt que guérir les tensions.

Haoua ABDOURAMANE

Haoua ABDOURAMANE, médiatrice endogène de Diagourou (Tillabéri), incarne le visage d'une médiation locale renforcée. Avant sa formation dans le cadre du projet PREVENIR, elle intervenait déjà dans les conflits, mais sans outils ni cadre formel. Aujourd'hui, elle se considère pleinement outillée et légitime pour accompagner sa communauté face à des conflits de plus en plus nombreux et complexes.

Grâce aux formations et ateliers reçus, Haoua a renforcé ses compétences en négociation, dialogue, facilitation et neutralité. Elle est particulièrement fière de pouvoir guider les parties jusqu'à la signature d'un accord. Dans sa pratique, elle valorise la patience, l'impartialité, et une approche centrée sur l'écoute individuelle des parties.

Elle intervient dans divers types de conflits : ressources naturelles, tensions intra-communautaires, accès aux services et aux opportunités, et même conflits entre personnes déplacées internes et communautés d'accueil. Une de ses expériences marquantes est celle d'un couple en crise,

impliquant aussi la mère du mari. Grâce à l'approche apprise, en rencontrant chaque membre séparément, elle a réussi à ramener l'harmonie au sein du foyer.

Haoua fait toutefois face à de nombreux défis : l'insécurité, l'inaccessibilité de certaines zones, le manque de moyens de déplacement, ou encore le besoin de formation continue. Parfois, elle doit utiliser des charrettes ou organiser les médiations dans des maisons sécurisées pour s'adapter au contexte. Malgré tout, son engagement reste sans faille, convaincue de l'impact de son rôle dans la transformation de sa communauté.

Depuis l'introduction de l'approche humanitaire de la médiation, la vie communautaire a profondément changé. Les conflits sont désormais gérés plus rapidement. Haoua note avec satisfaction que sa communauté la considère comme une figure de sagesse et de respect, toujours consultée lorsqu'un différend surgit.

Pour aller plus loin, elle recommande davantage de formations, un meilleur appui logistique, et la dotation de moyens de déplacement afin d'assurer une couverture plus large des zones sensibles.

Annexe: Liste des médiateurs de Madarounfa et Téra

Département de Madarounfa

Médiateurs de la commune de SAFO

1. Adamou Bawa (M)
2. Bachir Kaoura (M)

Médiateurs de la Commune de Sarkin Yamma

1. Mourtala Mamane (M)
2. Fouré Chaibou (F)
3. Saidou Barmo (M)
4. Garba Moussa (M)

Médiateurs de la Commune de Gabi

1. Issaka Hayatou (M)
2. Toukour Attayé (M)
3. Amadou Bakasso (M)

Médiateurs de la commune de Madarounfa

1. Sa'a Garba (F)
2. Elh Amadou Souley (M)
3. Gambo Saïdou (M)

Médiateurs de la Commune de Dan Issa

1. Hadja Abou Mahaman (F)
2. Yahaya Lawali (M)
3. Haro Dan Doto (M)

Département de Téra

Médiateurs de la commune de Téra

1. Yacouba Mossi (M)
2. Aliou Niandou (M)
3. Seybou Niandou (M)

Médiateurs de la commune de Diagourou

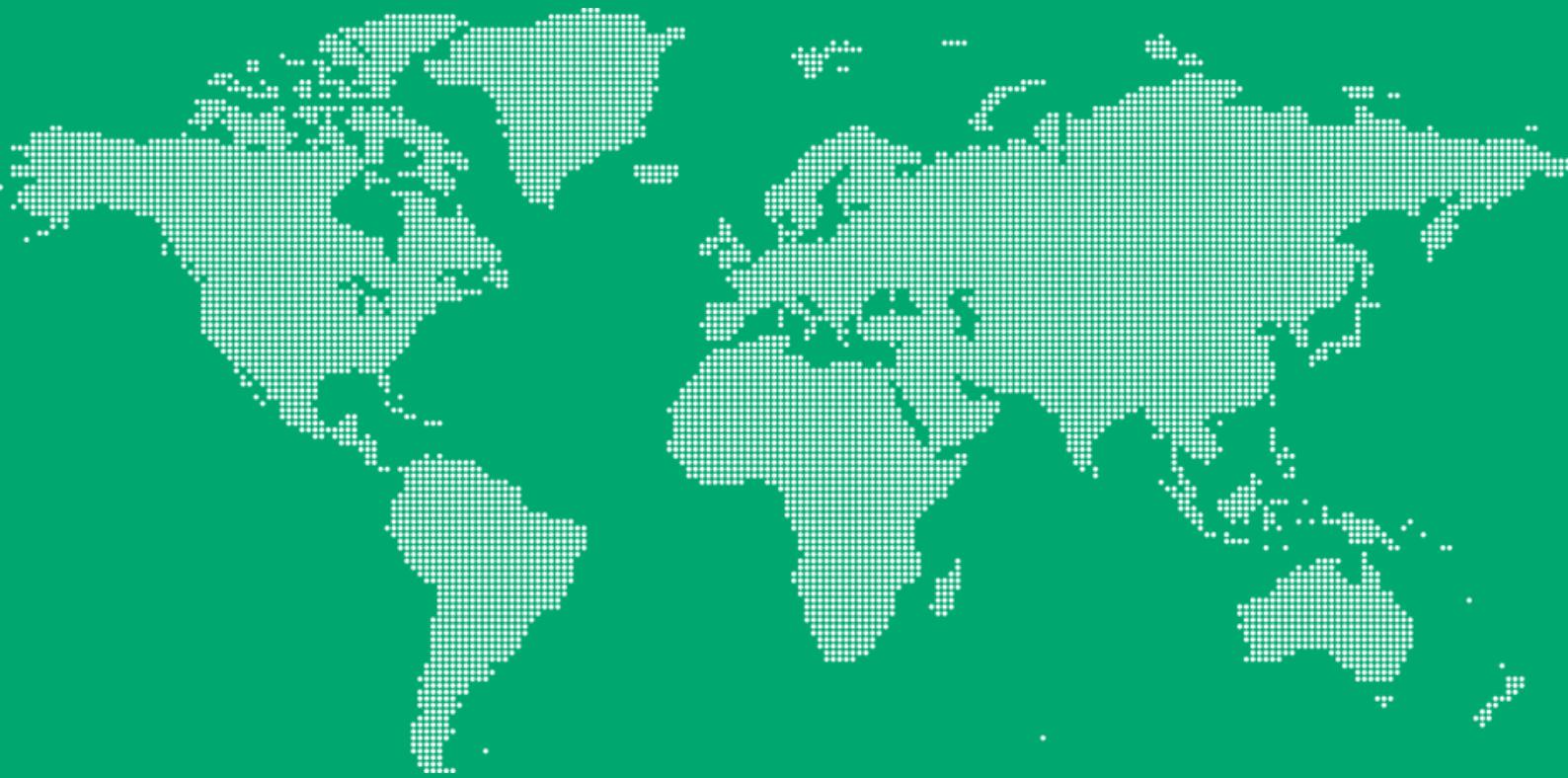
1. Ali Sirfi (M)
2. Sambo Sanda (M)
3. Haoua Abdourhamane (F)
4. Moussa Soumana (M)

Médiateurs de la commune de Kokorou

1. Bagouma Idrissa (M)
2. Alhassane Seybou (M)
3. Issaka Ali (M)

Médiateurs de la commune de Mehana

1. Abdoulaye Tondi (M)
2. Hamey Halidou (M)
3. Zilkifili Ali (M)



DRC CONSEIL
DANOIS POUR
LES RÉFUGIÉS